



EPSM de Caen
cgthscaen@gmail.com

COMPTE RENDU DU

CHSCT DU 14 AVRIL 2020

CHSCT EXTRAORDINAIRE :

Le CHSCT a été convoqué dans le cadre d'une « réunion extraordinaire » demandée par notre organisation CGT. Il était en effet important que les mesures prises ou à prendre dans le cadre de l'épidémie Covid-19 soient entérinées par une instance officielle de l'établissement. Cette réunion extraordinaire en inaugurerait d'autres puisqu'elle a décidé que chaque semaine aurait lieu un CHSCT.

Ceci nous donne l'occasion de réitérer notre invitation aux personnels de l'établissement à **nous faire remonter tous les problèmes que vous rencontrez aux militants CGT du CHSCT dont les coordonnées sont en fin de tract**. Vos informations sont une donnée capitale pour évoquer et résoudre les problèmes dans vos services respectifs.

LA QUESTION DES MASQUES :

La question des masques dans les services est une question récurrente depuis le début de l'épidémie. Nous nous sommes battus pour leur obtention. Le Directeur sur cette question parle d'une « contrainte de rareté », un bel euphémisme de ce que, nous, nous nommons : incompetence, amateurisme, manque d'anticipation des plus hautes autorités de l'état.

Il faut savoir que la consommation de masques est de 25 à 30 millions d'unités par semaine en France et bien entendu les stocks sont maigres et les importations tardives, ne suffisent pas !! On assiste néanmoins, après théorisation, du sommet de l'état jusque dans la cellule de crise de l'EPHM, de l'inutilité du port du masque, à un retournement : le masque pourrait devenir obligatoire !! quand il y en aura !!

Aujourd'hui l'établissement utilise 10 000 masques/semaine avec un stock de 12000, une semaine d'avance !! C'est le GHT, en l'occurrence le CHU (hôpital pilote) qui octroie les stocks de masques, donc incertitude sur les livraisons... Encore une fois le personnel devra se manifester s'il y avait rupture ou oubli !!

MASQUES ET SERVICES TECHNIQUES :

Contre l'avis de la Directrice des soins et de la Direction, la CGT demande avec insistance que les services techniques aient un stock de masques pour leurs déplacements dans les services de soins. La CGT continue à soutenir cette demande et intervient encore auprès de la direction, si pas d'aboutissement prochain, nous envisagerons avec les personnels une action plus forte.

MASQUES ALTERNATIFS :

Quand ils seront dans l'établissement, ils seraient mis à disposition des personnels n'ayant pas de contact direct avec les patients. Ces masques, pour certains, seraient efficaces à 80 voire 90%. Ils devront être testés avant distribution.

JAMET 3: EQUIPE EN SOUFFRANCE.

C'est avec cette affirmation que la CGT a ouvert le débat sur le sujet. L'équipe soignante de Jamet 3 est en difficulté, 2 soignants sont infectés Covid-19, un 3ème en attente de résultat. Par ailleurs les agents de ce service ont des difficultés à bénéficier des AAP, par contre certains agents se voient imposer fériés ou RTT, d'autres doivent revenir sur les vacances d'avril et beaucoup sont en arrêt maladie...

Sur cette question, l'opinion de la Directrice des soins et de la Direction est diamétralement opposée à la nôtre : pas de service en souffrance, certes la situation n'est pas simple mais sous contrôle !

A la question sur les tests et leur utilisation de façon large, la réponse de la Directrice des soins est imparable: il n'y a pas de test pour tous les agents. Circulez !!

Sur la question des vestiaires mutualisés dont la CGT a souligné, à maintes reprises, l'incohérence aggravée en situation d'épidémie covid-19, là aussi la Direction demeure inflexible : elle ne fera pas machine arrière ...

La Direction des soins, comme la DG demeurent sur leurs certitudes. **Ils et elles seront tenuEs pour responsables pour d'éventuels dommages ou accidents subits par les personnels.**

La question du ménage à Jamet 3 :

La présence du covid -19 à Jamet 3 est une certitude. Un certain nombre de patients sont confinés. 2 soignants sont Covid+ et un 3ème en attente de résultat.

Le nettoyage et la désinfection quotidienne du service s'avère hautement nécessaire. Un groupe d'agents du service ménage assure cette tâche. Ce groupe se déplace d'étage en étage augmentant ainsi le risque toujours possible d'une migration du virus.

La CGT a fait la proposition de dédier 1 agent de l'équipe ménage par service pour limiter ce risque.

La Direction s'oppose à notre proposition et reste inflexible sur le dispositif qu'elle a choisi. Pour la Direction, une bonne politique des mesures barrières est suffisante.

En guise de conclusion provisoire :

Un CHSCT nécessaire qui a permis d'inscrire dans l'institutionnel les situations difficiles rencontrées par les équipes de travail de l'établissement. Beaucoup de réponses données par la Direction restent nettement insuffisantes. Pour certaines d'entre elles, elles sont contraintes par l'incurie des responsables politiques, d'autres réponses sont plus liées à un certain entêtement ... Il est regrettable que l'écoute des agents, de leurs suggestions voire leur souffrance au travail ne soient pas encore entendues. D'autres CHSCT vont suivre, si nous nous trouvons dans des situations de blocage notre syndicat n'hésiterait pas à aller vers des actions, avec les personnels, pour faire aboutir des solutions.

Pour finir :

La CGT a fait voter le principe du mandatement d'un cabinet d'avocat pour répondre aux questions juridiques qui ne manqueront pas de surgir au sein du CHSCT en lien avec ses missions et son fonctionnement.

Isabelle DE OLIVIERA, Gaëlle GUILLET, Anaïs BERNEAU, Karine LASSER

Florent ROGER, Pierrick TRIDEAU, Gildas JAOUEN, Valentin COLIN

Poste 8043 Ligne directe 02 31 30 80 43

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CAEN LE 17 Avril 2020 à 17H00